



*Récits d'un passionné de l'histoire du Carladès
M Lacalmontie.*

LE CAUCHEMAR DES ROIS DE FRANCE

Si, les rois de France faisaient des cauchemars (comme tout le monde). Et je vais vous en révéler un auquel vous n'aviez pas pensé.

Prenez 1 minute pour lire cette page et demie, et vous comprendrez comment une citadelle "perdue" au fond de l'Auvergne se permettait de défier les rois de France et de leur tenir tête, jusqu'à les empêcher de dormir.

On rapporte que déjà Jules César faisait des cauchemars au sujet de la Gaule (certain village gaulois, dit-on... Mais au fait, lequel, au juste ?...). Toujours est-il qu'après maintes péripéties, dont Gergovie ("Ah! Gergovie.....!"), un jour il est reparti chez lui (à Rome).

- " Et Alésia? "

- " Alésia..?!?..... C'est quoi, Alésia.....!?!?... "

On se souvient tout de même qu'il était sûrement passé à côté d'un oppidum gaulois perché sur le rocher de Carlat, toujours en pays Arverne. Mais la défense n'était pas encore assez bien organisée, et ça ne lui avait pas posé de problème.

Ce n'était que partie remise ... pour quelqu'un d'autre. Car cet oppidum s'est vite transformé en puissante forteresse : un chroniqueur du Moyen-Âge la décrit comme "la plus formidable citadelle de tout le midi de la France".

Il est un fait que, de par sa situation et sa puissance, elle pouvait contrôler l'accès aux régions d'Aquitaine ou de Languedoc, ou les prendre à revers. Ce n'est donc pas un hasard si jamais un seigneur de la région ne fut propriétaire de cette citadelle, que la Royauté essaya très tôt de contrôler. Objet de convoitises et de soucis permanents pour le pouvoir, au gré des alliances ou des tractations politiques, elle alla de mains en mains chez les grands du royaume, avant d'échoir enfin à la famille royale (sous Louis XI).

Déjà bien avant 1604, Henri III avait eut le projet de faire raser la forteresse de Carlat. Dans une lettre aux habitants d'Aurillac, datée du 28 février 1587, il leur expliquait que "sa démolition serait une mauvaise épine otée de notre pied" ! Ca voulait dire que ça le gênait drôlement pour marcher !

Voici un court échantillon de tous les "problèmes" qu'elle amena aux rois de France, un vrai casse-tête.

Le fils de Clovis

Quand les Francs eurent décidé de se tailler un royaume dans notre pays, ils durent inévitablement conquérir l'Auvergne actuelle pour assurer leurs arrières. Mais il leur fallut la disputer aux Visigoths unis aux Arvernes. Thierry, fils de Clovis, ne contrôla définitivement la région qu'après la prise de CARLAT en 508. Enfin, c'est ce qu'il croyait... Car en 511, après

la mort de son père, il dût revenir dans le pays pour réprimer la révolte de deux chefs locaux (Basolus puis Arcadius) : et là, il ne fit pas de détail, il mit la région à sac !

Charlemagne et compagnie

La succession de Charlemagne fut assez homérique. Fils et petits-fils s'étripèrent joyeusement pour s'approprier une part du gâteau. Pépin II, roi d'Acquitaine, eut l'outrecuidance de s'opposer à son grand-père Louis le Débonnaire (dit "Le Pieux" et lui-même fils de Charlemagne). Après coups tordus, chausse-trappes et fourberies, ils furent amenés à se rencontrer sur les champs de batailles : Louis Le Pieux, croyant arriver en pays conquis, dut se résoudre à l'assiéger dans la citadelle de Carlat en 839.

Même les rois d'Aragon

Au XIII^e siècle, Henri II, comte de Rodez, Vicomte de Carlat et vassal du roi d'Aragon, se dresse contre Alphonse de Poitiers, le frère de Saint-Louis.

La main des Templiers

Raymond Béranger III, comte de Barcelone et époux de Douce de Carlat, entra dans l'ordre des Templiers en 1128. Il fut à l'origine de la commanderie des Templiers établie à l'intérieur même de la forteresse de Carlat, de 1176 à 1311. Quand on sait la jalousie et la convoitise que cet ordre suscita, au point d'amener Philippe IV le Bel (à partir de 1307) à les faire torturer pour s'approprier leurs richesses, on se doute bien que la présence de cette commanderie à Carlat ne devait pas rendre la place forte très recommandable en haut lieu.

Louis XI et le faux frère

Louis XI avait un ami d'enfance, avec qui il avait été élevé puisque c'était le fils de son précepteur, et qui avait toujours été son compagnon de jeux et d'études : son cousin par alliance Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, Vicomte de Carlat, et dont la demeure préférée était justement le château de Carlat. En 1476, après conspirations, brouilles et moult péripéties, Louis XI dut se résoudre à faire assiéger la citadelle pour déloger le faux frère. Il en coûta dix-huit mois de siège et de tractations. A l'arrivée, Jacques d'Armagnac est pris, amené à Paris dans une cage de fer, et décapité le 4 Août 1477 aux Halles de Paris.

La Reine Margot

Au gré des alliances et des mariages, la Vicomté de Carlat échut à la royauté en la personne d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI. Ce qui permit plus tard à Henri III d'attribuer le Carladès à sa soeur Marguerite de Valois (la reine Margot). Celle-ci , bien que mariée à Henri IV, y séjourna du 30 Septembre 1585 au 14 Octobre 1586. Le lieu était assez isolé, mais les rumeurs (vraies ou fausses) allaient bon train, et on ne manquait pas de les rapporter à la cour. Même l'ambassadeur d'Espagne se faisait l'écho des faits-divers, quelquefois sanglants, qui émaillaient la vie au château.. Bon, en haut lieu, on n'était pas très regardant sur les moeurs ou les bonnes manières. Ce n'était pas le genre de la maison. Mais malgré tout, venant d'une reine, c'était irritant et ça faisait désordre.

La conspiration de Biron

Le gouverneur de Carlat François du Pouget, sieur de Morèze, est suspecté de faire partie de la conspiration du maréchal de Biron : il est arrêté et emprisonné à Aurillac. Sa femme Marguerite d'Ouvrier refuse de livrer la forteresse au lieutenant général de la Haute-Auvergne. Après pourparlers et transactions, le 19 Juin 1602, Carlat est remis au roi et Morèze libéré. Mais c'était la goutte d'eau en trop. Henri IV, considérant la forteresse de Carlat dangereuse, et craignant qu'elle ne devienne encore le refuge de bandits ou de seigneurs rebelles, ordonna son "razement". Elle ne serait plus jamais une ombre au pouvoir et à la puissance du roi.